

discuter de questions bilatérales et régionales. Enfin, M. Teodato Hunguana, ministre de l'Information et de la Culture du Mozambique, a effectué à la fin de l'année une visite de deux jours à Ottawa, au cours de laquelle il a exposé les problèmes économiques, sociaux et politiques grandissants auxquels fait face son pays.

Au nombre des faits saillants de l'année, signalons la première réunion de la Commission mixte Canada-Nigéria, en juin 1986, à laquelle participait le ministre nigérian de la Planification nationale, M. Kalu Kalu, à la tête de la délégation de son pays. Les ministres nigériens des Communications et des Transports ont eux aussi visité Ottawa au cours de 1986. L'Afrique anglophone était représentée par le Kenya à Expo 86, donnant ainsi l'occasion au ministre kenyan des Transports et des Communications de visiter Vancouver.

Des représentants de l'Autorité internationale chargée de la lutte à la sécheresse et du développement sont venus à Ottawa, en mars 1987, pour solliciter l'appui du Canada dans la mise en œuvre de programmes régionaux de cet organisme dans la Corne de l'Afrique.

Le Canada a de nouveau été appelé à fournir une aide alimentaire et d'autres secours humanitaires à des pays d'Afrique touchés par la sécheresse (Éthiopie) ou la guerre civile (Mozambique). La nomination de M. David MacDonald, ancien coordonnateur des secours à l'Afrique, au poste d'ambassadeur du Canada en Éthiopie est venue de nouveau confirmer notre engagement à l'égard de l'Afrique.

Commerce

Les difficultés économiques et financières qui ont continué de marquer l'évolution de plusieurs pays d'Afrique l'an dernier, ont causé une légère diminution du commerce entre le Canada et l'Afrique. Les échanges de biens entre notre pays et l'Afrique (à l'exception de l'Égypte et de la Libye) se sont chiffrés en 1986 à 1,94 milliard de dollars, dont 920 millions représentaient des exportations de produits canadiens. Le Canada a également fourni à l'Afrique des services d'experts-conseils dont la valeur est estimée à quelque 250 millions de dollars. En 1986, les principaux clients du Canada furent : l'Algérie, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Kenya.

Le Ministère a poursuivi en 1986-1987 ses efforts de promotion commerciale en organisant une trentaine de foires à l'intention des agents économiques canadiens et africains. Des représentants du Ministère ont participé aux foires d'Alger, de Dakar, de Libreville et à l'Exposition africaine des télécommunications à Nairobi. Le Ministère a organisé huit missions commerciales, dont six en Afrique, dans les secteurs de l'agriculture, des télécommunications, des mines, de l'industrie, de l'équipement pétrolier et de l'informatique. Le Ministère a aussi organisé une « Semaine de l'aviation » en Algérie, et a participé à deux autres séminaires d'incitation à l'exportation à l'intention des agents économiques marocains et tunisiens.

La visite du premier ministre Mulroney, au Zimbabwe et au Sénégal à la fin de janvier 1987, a mis l'accent sur la promotion des activités économiques et commerciales avec ces pays. D'autre part, neuf délégations ministérielles africaines en provenance du Nigéria, de l'Algérie, de l'Éthiopie, du Maroc et de Madagascar ont séjourné au

Canada à des fins commerciales, et des réunions entre des commissions bilatérales et le Nigéria, le Maroc et le Zaïre ont eu lieu en 1986-1987.

Afrique du Sud

Le Canada a maintenu ses pressions en vue d'un règlement pacifique de la crise en Afrique australe. Le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth, qui était pleinement appuyé par le Canada et dont faisait partie l'archevêque Edward Scott, a présenté en juin son rapport sur cette situation. Les efforts du Groupe pour favoriser l'engagement d'un dialogue, en exigeant la suspension de la violence par toutes les parties, ont été rejetés par le gouvernement de Pretoria. Dans son rapport détaillé et sagace, le Groupe a conclu qu'aucun progrès n'avait été fait en vue du démantèlement de l'*apartheid* selon les critères établis dans l'Accord de Nassau en octobre 1985, et que le gouvernement sud-africain n'avait pas réellement l'intention d'engager un dialogue sérieux avec les vrais leaders de la communauté noire concernant l'avenir du pays. Les chefs de gouvernement de sept pays du Commonwealth, dont le premier ministre Mulroney, réunis à Londres en août 1986, ont avalisé les conclusions fondamentales du rapport. Six des sept pays présents, dont le Canada, ont convenu d'adopter les mesures énumérées ci-dessous et d'en recommander l'adoption aux autres pays membres du Commonwealth ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale :

- interdiction de maintenir des liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud, de faire de nouveaux investissements ou de réinvestir les bénéfices réalisés dans ce pays, et d'importer des produits agricoles en provenance d'Afrique du Sud; interdiction pour les gouvernements d'acheter en Afrique du Sud et de passer des contrats avec les compagnies sud-africaines détenant la part majoritaire; interdiction de promouvoir le tourisme en Afrique du Sud; interdiction d'accorder tout nouveau prêt bancaire à l'Afrique du Sud; interdiction d'importer l'uranium, le charbon, le fer et l'acier en provenance d'Afrique du Sud;
- résiliation des accords relatifs aux doubles impositions conclues avec l'Afrique du Sud et cessation par les gouvernements de l'aide publique à l'investissement en Afrique du Sud et au commerce avec ce pays;
- suppression de tous les services consulaires en Afrique du Sud, sauf à l'intention de nos propres ressortissants et des ressortissants de pays tiers auxquels nous assurons ces services.

Depuis la rencontre, le Canada a mis en œuvre l'ensemble de ces mesures. Certaines, comme la résiliation des accords sur les doubles impositions et la cessation de l'aide publique à l'investissement, étaient déjà en vigueur. Les interdictions visant les approvisionnements publics ont été mises en œuvre par l'émission des directives du Conseil du Trésor et celles visant les importations, par des modifications à la Liste de marchandises d'importation contrôlée. Enfin, d'autres mesures, notamment les interdictions touchant les prêts bancaires, les nouveaux investissements et la promotion du tourisme, ont pu être appliquées, de façon volontaire grâce à la coopération des industries concernées.